

## **Budget primitif 2026**

### **Propos liminaire**

Dire que notre pays est « en crise »... c'est laisser croire que la situation serait ponctuelle, réversible. Qu'elle dépendrait d'un changement de personnel politique ou d'un geste spectaculaire.

Plus inquiétant : nous voilà, semble-t-il, menacés d'une guerre, comme si la France pouvait trouver son salut à travers une perspective morbide.

Or la réalité est toute autre.

Si nous sommes en crise, c'est parce que l'État -et plus largement nos institutions- fonctionnent depuis trop longtemps en mode dégradé.

Ce qui devait rester exceptionnel est devenu structurel.

Le paysage dans lequel nous devons agir, nous, les communes est désormais celui-ci :

L'Europe prescrit, l'État transpose.

Et les communes doivent assumer.

Le transfert de responsabilité de l'État sans transférer des ressources proportionnées et évolutives est devenu la règle.

D'où cette mécanique épuisante : des annonces déconnectées du terrain, puis des contre-annonces plus coûteuses encore, puis... une pluie de procédures !

Au final, le résultat est connu d'avance :

Chaque réforme coûte plus que la précédente, prend plus de temps et produit moins de résultats

Ce n'est pas une exception, cela est devenu un mode de fonctionnement.

Dans un monde logique, une norme devrait pourtant simplifier et libérer l'action.

Aujourd'hui, c'est l'inverse. La norme ajoute, ralentit et complexifie.

Un exemple : le Code de l'environnement a gonflé de 438 % depuis 2004 : plus de pages, plus de normes, pour toujours moins d'action.

Et cette accumulation d'obstacles a fini par paralyser tout le pays.

Nous en sommes là...

L'État ne veut plus gérer : il veut régenter.

L'État n'est plus acteur : il est contrôleur général.

L'État distribue des chèques individuels plutôt que de porter un projet collectif.

Et parce qu'il contrôle tout, il ne gère plus rien.

Ce n'est pourtant pas une fatalité car tout change lorsqu'on descend à l'échelle communale :

Pendant que l'État tourne en rond, les communes doivent avancer.

Pendant que les gouvernements s'intéressent aux chiffres... nous, les communes, nous nous occupons des gens.

Car au niveau d'une commune, rien n'est abstrait.

Les décisions quittent aussitôt le papier.

Elles se transforment en chaussée sécurisée, en arbres plantés, en emploi pour le périscolaire, en nouvelle classe, en gymnase...

Chaque arbitrage a un visage.

Chaque décision engage quelqu'un que l'on connaît.

Chaque choix s'incarne dans la vie d'un habitant, et pas dans un tableau statistique.

Et surtout, un maire n'est pas de passage.

Il habitait sa commune avant son mandat, et il y vivra après.

Contrairement aux ministres qui butinent de portefeuille en portefeuille, le mandat de maire n'est pas une étape de carrière : c'est une tranche de vie !

On recroise toujours ses décisions... et les habitants.

Et pour prendre soin de chaque habitant, une commune doit être réellement libre d'organiser son action.

Ce n'est pas un pouvoir régalien. C'est la capacité -pour les habitants, les agents et les élus- de coopérer, de décider, d'avancer, sans être entravés à chaque étape !

C'est la condition pour que « quand une commune s'engage, elle fait ».

Parce que dans une commune, la parole donnée ouvre un chantier... et pas un dossier !

Et c'est précisément dans cet esprit que s'inscrit notre **budget 2026**.

Il n'a rien de transitoire, c'est un acte de continuité. Un passage de relais solide, fidèle à l'exigence qui est, et qui sera, la nôtre jusqu'au dernier jour.

Nos comptes sont tenus.

Nos marges de manœuvre sont préservées.

Notre commune est équipée, modernisée et sa trésorerie est solide.

Le gymnase **Gilbert Lamothe** en est une illustration directe :

dès que le Département a confirmé le nouveau collège, la commune a ajusté ses priorités, modifié son calendrier et engagé la livraison d'un équipement immédiatement utile au territoire. Et ce n'est qu'un exemple. Car 2026 poursuit et sécurise tout ce qui a été engagé...

Avec ce budget, nous finalisons notre chantier majeur, celui de **l'école Joanny Collomb**.

Nous poursuivons les études sur l'avenir de la **friche du Fort de Genas** : un site stratégique, une réserve foncière rare, que nous devons penser avec ambition et lucidité pour les décennies à venir.

Nous protégeons notre **patrimoine communal** et l'adaptions aux évolutions climatiques, avec par exemple des expérimentations concrètes de ventilateurs-destratificateurs dans les écoles.

Nous réalisons des **acquisitions foncières** ciblées pour garantir une assiette foncière à de futurs projets car, une commune qui ne maîtrise plus son foncier, ne maîtrise plus son avenir.

Et nous mobilisons des **fonds de concours** pour renforcer notre capacité d'aménagement, et adapter nos voiries à l'évolution du trafic et pour intégrer de nouveaux modes de déplacement.

Tout cela, ce n'est pas du catalogue. C'est la poursuite de notre vision pour Genas.

Car six ans, c'est long pour tenir un cap,

Mais c'est court pour transformer un territoire,

C'est en revanche suffisant pour être jugé.

La temporalité d'une commune, c'est **le temps long**. Il interdit les effets d'annonce, les reniements faciles.

Parce que dans une commune, dire, c'est déjà commencer.

Tant que l'échelon national continuera de s'abstraire du réel, et de ceux qui vivent les décisions,

il courra à sa perte et il nous entrainera à sa suite.

La France ne manque pourtant ni d'énergie, ni de talent, ni même d'envie d'agir.

Ce qui manque, c'est un capitaine et un équipage capables de transformer cette vigueur en résultat.

Nous attendons de l'État qu'il nous soutienne au lieu de nous contraindre,

Qu'il nous accompagne au lieu de nous entraver.

Ces méthodes d'action, cette énergie, existent encore.

Elles sont là, bien présentes dans nos communes, pour honorer nos promesses.

Voilà pourquoi le local n'est pas la périphérie.

**Le local est le cœur battant de la République.**

**Daniel Valéro**

15 décembre 2025